



SOMMAIRE

Mot du Maire.....	p 1
Urbanisme et projet	p 2-3
Intercommunalité ..	p 4
Les Réfugiés	p 5
Restaurant scolaire	p 6-7
MJC Nini Chaize	p 8
Marché de Noël	p 9
Festival « Peut-être c'est quoi »	p 10
Club Saint Médard	p 11
Côté sociale	p 12-13
Commerce du coin	p 14
TNT	p 15
Calendrier des manifestation ...	p16-17
État Civil 2015	p 18
Point info	p 19-20

7 Janvier 2015 – 13 Novembre 2015.

Alors que nous venions de célébrer la nouvelle année en ce début Janvier 2015, et de rêver à une vie plus facile, faite de douceur, de calme et de sérénité, l'actualité nous a rattrapés par ces actes odieux, ces crimes, touchant à la fois des personnes, et à la fois une de nos valeurs essentielles qu'est la liberté d'expression.

Pire encore, ce 13 novembre 2015 en fin de soirée, jour que nous n'oublierons jamais, La France a été frappée lourdement et lâchement par des actes de guerre, et de barbarie. C'est parce qu'ils étaient la France, que 130 noms, 130 vies arrachées, 130 voix se sont tues. C'est parce qu'ils étaient la « liberté » qu'ils ont été abattus.

Un formidable élan de rassemblement, dans nos villes et nos villages, et bien au-delà de nos frontières, s'est manifesté. Tous ces drapeaux Bleu Blanc Rouge, ces marseillaises chantées, ces témoignages, cet élan de solidarité sont la preuve d'une « fraternité » jamais démentie. C'est cela La France, Notre France. Sur notre commune, quelques actions ont été suivies, notamment dans nos écoles, lors du rassemblement décidé très rapidement par les autorités françaises sur le devant des mairies, et par une minute de silence observée ici et là très largement.

L'épreuve nous a meurtris, nous a blessés ; les familles touchées directement par ce drame bien sûr, et nous tous, quelle que soient notre condition, notre confession et notre origine. Oui, nous sommes tristes, mais elle nous rendra encore plus fort, plus courageux, afin de croire indéfiniment en la devise « Liberté - Égalité - Fraternité ».

Malgré la gravité, la tristesse et l'effroi, mais avec la volonté de rester unis et solidaires, de poursuivre nos actions au quotidien dans l'espoir d'un monde meilleur, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

Qu'elle soit source de réussite, de bonheur et de santé, pour vous et tous vos proches.

Bonne et heureuse année 2016.

Le Maire, Gilles Magnon



Le PLU n'est PLUS

Depuis 2012, le PLU pour Plan Local d'Urbanisme, était en vigueur dans notre commune.

En effet, le POS (Plan d'Occupation des Sols) réalisé en 1985 ne permettait quasiment plus de constructions nouvelles, et aucun développement n'était possible. Toutes les zones constructibles ou presque étaient occupées.

Aussi en 2005, le conseil municipal décidait de lancer l'élaboration d'un PLU.

Le PLU, adopté en 2012, permettait la reprise des constructions autour du village, sur des projets plus « construits », de type « lotissements » qui entraînent entre autre une meilleure valorisation des réseaux collectifs d'eau, d'assainissement, des voies d'accès et autres équipements.

Le PLU avait été approuvé par le conseil municipal, comme beaucoup d'autres décisions, sous le regard inquisiteur des services de l'état : les conseillers ne font quand même pas tout ce qu'ils souhaiteraient !

Ainsi, sur la commune, quelques terrains constructibles au POS ne l'étaient plus au PLU !

Conséquence logique : recours au tribunal administratif.

Résultat : PLU abrogé, non pas sur le fond, mais sur la forme, car la délibération décidant son élaboration n'a pas été jugée assez explicite pour les Conseillers ! (qui avaient pris la décision !) Sur quoi se basent les juges ?

N'y a t-il pas eu à de nombreuses reprises et avant la prise de décision des échanges en conseil municipal, des réunions de travail en amont ? N'y a t il pas eu le concours d'un bureau d'études, des services de la DDE, maintenant DDT ?

Depuis le 26 novembre dernier on est donc revenu au POS.

Quelques habitants heureusement auront satisfaction mais beaucoup de situations sont bloquées, et aucun développement n'est possible, dont le projet de construction de maisons d'habitation et des quelques logements pour « personnes âgées », derrière l'école, ou encore l'aménagement de la place du village.

Le 16 décembre dernier, le conseil municipal a pris la décision de réaliser un nouveau PLU. Ce qui a pour effet de permettre l'application du POS de 1985 jusqu'au mois de mars 2017, (3 ans après la loi ALUR) mais nécessite la réalisation de nouvelles études de diagnostic territorial, de l'état de l'environnement, de nouvelles concertations avec l'état, le département, les communes voisines, les chambres consulaires,... une nouvelle enquête publique...

C'est du temps, beaucoup de temps et surtout de l'argent beaucoup d'argent, à notre échelle !

On est reparti pour au minima 2 ans, avec un coût supplémentaire de 30 à 50 000 euros. Nul doute que l'argent public aurait été bien mieux employé pour des réalisations d'intérêt général !

L'avenir ? Certainement encore plus de difficultés pour décider de nouvelles zones constructibles, autres que celles du POS !

Probablement encore de nombreuses restrictions en zones agricoles et naturelles !

Bien sur toutes les précautions seront prises pour éviter un nouvel avatar juridique mais espérons quand même que les services de l'état sauront de leur côté rester suffisamment ouverts pour que notre village puisse continuer à prospérer dans le calme et la sérénité !

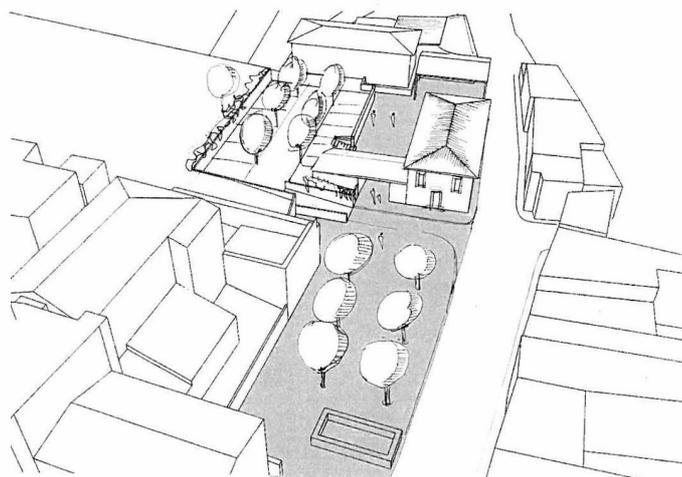
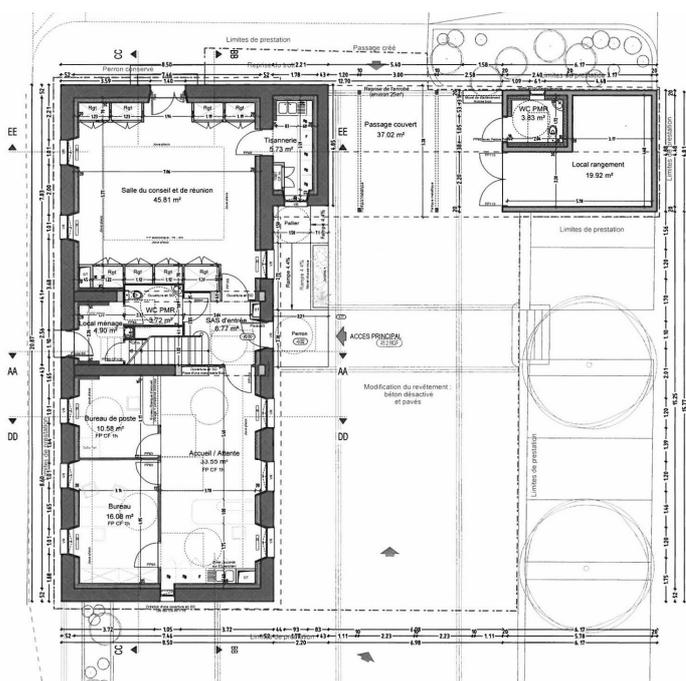
Nouveau chantier en vue pour 2016 !!!

Comme nous l'écrivions dans notre édition de janvier 2015, il était envisagé depuis pas mal de temps déjà, de réaliser d'importants travaux sur le bâtiment de la mairie. En effet, ce bâtiment, qui date de 1914 comme nous pouvons tous le lire sur son fronton, n'est plus vraiment fonctionnel, même si de petits réagencements provisoires ont été réalisés en 2014.

L'étage n'est quasiment pas occupé, si ce n'est pour l'archivage, ce qui est très peu pratique, et pas très sécurisé compte tenu de la structure des sols en plancher. Le rez-de-chaussée se devait également d'être entièrement repensé afin que les administrés soient accueillis dans de bonnes conditions et que le travail de nos trois agents administratifs soit également facilité. Les travaux en matière d'accès handicapés étaient également prévus puisque actuellement, tous les accès à la mairie comportent des marches d'escalier. Quant à l'isolation du bâtiment quasiment inexistante, et le mode de chauffage beaucoup trop gourmand en fuel, il était grand temps de réfléchir à un combustible plus économique et une isolation efficace. Il a été également nécessaire de réfléchir, parallèlement à l'aménagement intérieur, à l'intégration du bâtiment de la mairie au sein de la place du village.

Une étude sur ce bâtiment a donc été lancée et en 2015, le cabinet d'architecte de Jean-Charles Gaux à Crest a été retenu pour réaliser le projet. Les demandes de subventions ont été déposées.

Nous vous informerons sur l'avancement de ce projet dans le prochain numéro qui paraîtra en juillet puisque les travaux devraient pouvoir commencer après l'été si tout se passe comme prévu.



Après la phase d'installation qui a demandé beaucoup de travail et d'énergie aux agents, aux membres du bureau et à notre président, les réalisations concrètes se dessinent.

Parmi celles-ci, une, va directement concerner Piégros-La Clastre : le premier tronçon de la «Vélodrôme».

La vélodrôme est une voie de circulation cyclable qui doit permettre de rejoindre le Rhône, à partir de la Viarhônga de Livron au Diois, pour l'instant jusqu'à Vercheny-Aurel. Ce tronçon, réalisé par la 3CPS, sera en continuité de celui en cours sur la CCVD, et dans l'attente d'un projet éventuel sur le Diois (CCD).

Le tracé se situera en priorité sur les petites routes existantes, ou les chemins ruraux ou communaux aménagés, pour ne garder que très peu de routes départementales. Cela permettra de conserver un parcours fonctionnel mais ludique, et surtout en sécurité pour les nombreux utilisateurs ou familles qui l'emprunteront.

Le trajet global a été étudié par les élus, avec toutes les associations concernées, que ce soit « vélo dans la ville » sur Crest ou le vélo club de Saillans, et le Conseil Départemental.

Dans un deuxième temps, des boucles permettront le passage par les centres villages et les gares. Aussi la voie pourra être utilisée par les randonneurs mais aussi pour des trajets courts domicile-travail pour les plus sportifs. Une signalétique particulière sera mise en place.



Vue depuis la future Vélodrôme quartier Les Bories

Profitant de subventions déjà attribuées, le premier tronçon concernera donc l'aménagement du chemin de terre qui longe la voie ferrée pour la partie située entre le passage à niveau des Bories et celui situé au quartier des Routes, en bas du village.

C'est l'entreprise Bouvat TP qui a été retenue pour la réalisation des travaux.

Mais d'autres projets avancent aussi.

Dès 2016 un gros chantier touchera les ordures ménagères (OM). Les bacs plastiques recevant les sacs seront progressivement remplacés par des bacs fixes semi-enterrés de plus grande capacité.

Ainsi le ramassage pourra se faire à un rythme moins soutenu et par un seul agent du fait de la mécanisation, d'où des économies ! De plus, les problèmes d'odeur en été, seront nettement diminués du fait de leur positionnement dans le sol.

Mais en attendant, suite à la création de la 3CPS, il a fallu harmoniser le financement de ce service entre toutes les communes de la CCCPS. A partir de 2016 toutes les familles de toutes les communes paieront une taxe des OM, alors que sur le territoire de l'ex Communauté de Communes du Pays de Saillans, il était appliqué jusqu'à présent une redevance. L'harmonisation des taux se fera sur 4 ans, afin d'avoir un taux unique et équitable sur l'ensemble du territoire. Pour certains, comme pour les habitants de notre commune, il n'y aura pas de grands changements. Pour d'autres, par contre, l'harmonisation va entraîner des augmentations pour certains sensibles et, pour quelques-uns, des baisses !

Tout ça avance !

Les prochains numéros de votre journal préféré permettront d'évoquer d'autres sujets, plus importants les uns que les autres, dont la zone d'activités « l'Eco-Parc du Pas de Lauzun » (Vicat), la zone d'activités de la « Zone des Valernes sur Crest, l'équipement aquatique, la fibre optique, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Programme Local de l'Habitat, (PLH),... et pourquoi pas les préoccupations quotidiennes en matières de sport, de tourisme, de services aux jeunes enfants et au moins jeunes,.... Autant de domaines de compétences de notre intercommunalité.

Les réfugiés à Piégros

Depuis de nombreux mois, nous assistons impuissants à l'exode de personnes fuyant la guerre. Horriés, nous avons vu des gens mourir en bateaux, sous les bombardements, dans les camps... Alors quand l'ASTI et la CIMADE ont organisé en octobre une réunion à Aouste, on s'est dit « c'est le moment d'agir » .

Beaucoup de personnes ont eu la même idée et nous étions environ 80, dont un bon nombre de clastrois et de blaconnais.

Sur le village de Piégros-La Clastre, deux lieux d'accueil pouvaient être mis à disposition bénévolement ; ainsi est née l'idée de créer un collectif sur la commune. Une dizaine de personnes se sont organisées pour apporter leur aide.

La mairie a été sollicitée pour la mise à disposition d'une salle pour l'apprentissage du français et pour une demande d'aide financière auprès du CCAS.

Au fil des rencontres, en cheminant ensemble, nous avons créé divers pôles d'actions afin de répondre au mieux aux questions qui allaient se poser.

Si vous voulez vous joindre à nous, voici les adresses mail des personnes référentes :

- Pour l'apprentissage du français : Vincent MEYER vincentmeyer2012@gmail.com

- Pour la gestion administrative : Michel De La Forest micheldelaforest@yahoo.fr

- Pour les questions de santé : Catherine Miachon catherine.miachon@orange.fr

- Pour l'organisation des transports : Dominique Turlais dominiqueturlais@gmail.com

- Pour l'hébergement aux Roussines : Mireille Rodeville et Marianne Mossière Tél. 04.75.40.53.19. mireille.rodeville@wanadoo.fr

- Pour l'hébergement à Garandoune : Catherine et Michel Hénard Tél. 04.75.40.07.60. michel.henard@wanadoo.fr

Déjà en avril de cette année un jeune couple et leurs 4 enfants sont arrivés à Grâne. Dans l'esprit d'un regroupement familial, nous avons décidé d'accueillir d'autres membres de cette même famille, le père et la mère de la jeune femme et 5 de ses frères et sœurs. Ils seront tous logés dans l'appartement mis à disposition par Catherine et Michel. Une autre sœur aînée, veuve depuis peu, sera logée avec son petit garçon chez Marianne et Mireille. Toute cette famille est kurde irakienne, de culture yazidi. Ils devraient arriver vers mi-janvier/début février avec un statut de demandeurs d'asile.

Pendant 4 à 5 mois, ils auront besoin de notre soutien financier, avant qu'ils n'obtiennent le statut de réfugiés qui leur permettra d'acquérir leur autonomie. Nous faisons donc appel à votre solidarité.

L'association « Val de Drôme accueil réfugiés » a vu le jour le 7 décembre 2015. Si vous désirez en faire partie, merci d'envoyer votre cotisation de 10€ :

*- soit par chèque à « **Val de Drôme accueil réfugiés** » - La Tournelle - Chemin des Remparts - 26400 CREST*

*- soit par virement à « **Val de Drôme accueil réfugiés** » **CRÉDIT MUTUEL DE CREST** - numéro de compte : 00020531601.*

Si vous désirez uniquement faire un don, référez-vous aux informations données plus haut. Merci de mentionner votre adresse et/ou votre mail.

Du temps à donner ? Des compétences à partager ? D'autres questions à poser ? Contactez-nous.

Restaurant Scolaire Intercommunal

L'assemblée générale de l'association du restaurant scolaire intercommunal de Piégros-la-Clastre et Mirabel et Blacons s'est tenue le 16 novembre dernier. Les membres de l'association sont heureux d'avoir réuni plus d'une trentaine de participants dont une vingtaine de parents. Un record !

Cette soirée a été l'occasion de faire le point sur l'année scolaire 2014-2015 et de présenter les projets en cours.

Ainsi, un grand travail a été mené par les mairies et l'association sur la qualité des repas servis et sur le déroulement du temps de midi (repas et récréation) : les repas, préparés sur place, ont vu leur part de produits locaux, et parfois biologiques fortement augmenter.

Ce travail, qui se fait en étroite collaboration avec Benoît Pras, le chef cuisinier, se poursuit cette année.

Pour cela, l'association participe au programme territorial « *ça bouge dans ma cantine* » et bénéficie de l'accompagnement de l'association Court-Circuit représentée par Graham Wittington.

De plus, des petites modifications ont été faites et sont toujours à réfléchir dans l'organisation de l'accompagnement des enfants à la cantine. Parallèlement, la formation du personnel peut permettre à chacun, adulte et enfant, d'aller vers un « mieux être » à la cantine.

Concernant les activités de l'association, deux actions ont ponctué l'année scolaire : la brocante du 8 mai à Mirabel et Blacons, où nous avons vendu plats et bricoles inutiles à la cantine et le repas de Noël auquel 107 enfants ont participé et qui a mobilisé une dizaine de parents bénévoles en soutien de l'équipe habituelle. Le Père-Noël et le Père Fouettard étaient également présents au rendez-vous. Une belle mobilisation. Merci à tous !

Côté administratif, l'association a remis en place depuis la rentrée une adhésion de 5 euros par famille, chaque famille étant membre du R.S.I.

Enfin, le nombre d'enfants qui mangent régulièrement à la cantine a fortement augmenté : de 75 en moyenne l'année dernière, nous sommes plutôt à 90 en moyenne en ce début d'année. Cette évolution nécessite des adaptations.

Ainsi, cela a soulevé un problème de transport puisqu'il n'y avait pas assez de places dans le car le midi. Ce problème a été solutionné par les mairies qui ont fait appel à la MJC (transport de 8 enfants en minibus et aide au service des maternelles par un animateur).



Cela pose également question au niveau de la cuisine et du matériel, qui ont été conçus pour 60 couverts alors que 40 ou 50 enfants mangeaient à la cantine. Merci à Benoît et Fabienne pour les efforts qu'ils font pour continuer à préparer de vrais repas malgré des conditions de travail qui sont aujourd'hui difficiles.

Et cela complique aussi le déroulement du repas, puisque l'on a actuellement près de 50 enfants qui mangent dans chaque salle. Merci aux agents qui se démenent pour servir et surveiller tous ces enfants: Véronique, Marion et un animateur de la MJC pour les maternelles, Josiane pour les CP, et Fernande et Fabienne pour les autres primaires.

Face à cette évolution et aux difficultés rencontrées, les élus sont à la recherche de solutions, et étudient la possibilité de faire déjeuner les maternelles aux Berthalais. La réflexion se poursuit.

Parallèlement à cela, la mairie de Piégros-La Clastre a effectué une demande de subvention pour l'année 2016 auprès du Conseil Départemental en prévision de l'achat de matériel.

Et le budget dans tout cela ?

Le prix de revient des repas est à peu près stable, à 7,57 € par repas servi. Les parents ne payent que 3,70 €. Le reste du coût est pris en charge par les budgets généraux de nos deux communes (3,87€)

Pour terminer cette présentation et ces échanges, le nouveau bureau est élu : Cécile Grigoryev, Juri Barone et Mélanie Gabardo poursuivent leur mandat tandis que Camille Chene, Philippe Sibelle et Laurence Colleu rejoignent le bureau.

Enfin, pour clore cette soirée, Benoît et Fabienne nous ont invités à découvrir les saveurs du R.S.I avec de délicieuses préparations culinaires. Un grand merci !



MJC Nini Chaize

Fidèle aux valeurs de l'Education Populaire qu'elle défend au jour le jour, l'association développe des actions envers tous les publics du territoire : actions culturelles, sportives et socio-éducatives ainsi que des animations de proximité.

La comédie itinérante « Le pas de Bême »

Mardi 2 février 2015 à la salle polyvalente de Mirabel-et-Blacons



La coordination des temps d'activités périscolaires sur Piégros-La Clastre et Mirabel et Blacons



Les communes de Mirabel-et-Blacons et Piégros-la-Clastre ont confié la coordination des Temps d'Activités périscolaires depuis septembre 2014 à la MJC-centre social Nini Chaize. En 2016, l'association proposera des temps d'échanges avec les parents pour créer des liens, se rencontrer et construire le projet pédagogique. Des expositions seront organisées afin que les parents découvrent les réalisations de leurs enfants. Les enfants continuent à choisir leurs activités en fonction de leurs envies et de leur état de fatigue.

L'animation collective familles

Grandir ensemble : c'est un temps d'échanges d'expériences entre parents et accompagnés par une professionnelle les premiers mercredis de chaque mois de 9h à 11h à la salle Gaston Buis / Aouste-sur-Sye.

Parent'h'aise café : Espace de rencontres entre parents, avec les enfants. C'est un temps organisé par et pour les familles, salle Gaston Buis à Aouste-sur-Sye.

Conférences et temps d'échanges liés à la parentalité : dates définitives début février.

D'autres animations durant toute l'année : ateliers psychomotricité, animations jeux



Les missions confiées par la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

- L'accueil de loisirs

6-11 ans / programme des mercredis janvier et février

Piscine Diabolo, grands jeux, cirque, activité manuelle, visite de la chocolaterie, Mj Chef

11/14 ans / programme des vacances de février

semaine 1 : sortie chien de traîneaux, raclette, Maxis Défis, tournois sportifs

semaine 2 : mini-camp ski à Autrans, tournoi de baby-foot, exposition photos, relaxation

- Le Foyer jeunes

Le foyer des jeunes est ouvert les mardi, jeudis et vendredis de 15h00 à 19h00, les mercredis et samedis de 14h à 19h. L'animateur jeunes vous accueille et vous accompagne dans la réalisation de vos projets collectifs : week-end à la mer, sortie kayak...

Marché de Noël

Une fois de plus le marché de Noël de Piégros-La Clastre organisé par le Foyer Basket a été un succès !

Pour cette quatrième édition, il se déroulait sur une seule journée. Les visiteurs ont été tout de même plus nombreux que les autres années.

Les exposants présents se sont montrés vraiment satisfaits de cette journée: "pour un petit marché, on peut dire que j'ai bien travaillé", "une ambiance vraiment sympa sur ce marché de Noël, je reviendrai l'an prochain"

Étaient présents des artisans de Piégros-La Clastre, Blacons, Aouste, Crest et d'un peu plus loin : Magalie Cohen-"Crinière à corps"(tisanes, hydrolats- Piégros), Caroline Gras-"Pink beauté" (carte cadeaux soins, bijoux, maquillage, produits de soins bio- Piégros), Elise Naeyaert-"Ne le dites à personne" (mobiliers en carton- Piégros), Christine Meunier (crèche et santons- Piégros), Severine Davlaeminck (bijoux, sachet de lavande- Piégros), Veronique Viallet-"Le Tiroir au chocolat" (chocolats, papillotes- Blacons), Véronique Hamon (objet du Maroc- Aouste) , Candice Jarniac (décoration en perle à repasser- Aouste), Véronique Peysson (Kirigami- Aouste), Josiane Vicat (tricot- Aouste), Mme Granges (boîte décorée), Mme Rousset (peinture sur verre), Yves Novak-"Tour de Bières" (bières- Crest), Faure Yvette (doudou en crochet et tricot- Plan de Baix), Philippe Dubois "l'escargot de Pascal" (escargots- Soyans), Anne-Flore Sendron (Frenette- Pontaix), David Picot (poterie- Saillans), Sylvie Potel (objets en matériel de récupération- Truinas), Tiphaine Voirin (hamacs bébé, gravure sur verre- Beauregard Baret), Michael Guyomarc'h (sirops, safran... Die), Christine Guillou (craies et livres- La Bégude de Mazenc), Audrey Huillo "La goguette mobile" (vins- Die)

Pendant cette journée, sur un air d'accordéon, les enfants ont pu profiter d'un château gonflable , déguster des crêpes et des chouchous fabriqués par les bénévoles du club. Pendant ce temps les grands ont pu savourer du vin chaud, des gaufres... Bien sûr le Père Noël a fait son apparition, à la grande joie des plus petits. Quelques heureux gagnants, ont eu la chance de repartir avec les lots issus de la tombola, offerts par les exposants.

Le Foyer Basket, très satisfait de cette journée, vous donne rendez-vous l'année prochaine, le 11 décembre 2016 !!!



Retrouvez toute l'actualité du Club de Basket de Piégros sur leur site internet

<http://club.quomodo.com/basket-piegros/accueil/accueil.html>

Un chapiteau à Piégros pour le Festival "Peut-être c'est quoi"

Lorsque les associations Vitamine P et Truc se rencontrent, cela génère des étincelles créatives. La preuve en est le festival éphémère qui a eu lieu sur l'aire sportive municipale les 9 et 10 Octobre. Tout est parti d'une simple rencontre, et de volontés communes : faire vivre le monde du spectacle, réunir les personnes et participer à la vie du village en proposant des événements culturels. L'intérêt de ce partenariat réside dans le partage des compétences : Truc a l'avantage de disposer de matériel du spectacle comme des chapiteaux, équipements lumière... et Vitamine P le réseau nécessaire pour fédérer des mains bénévoles. Et l'on peut dire que le festival a été couronné de succès !

Le week-end aura été rythmé par plusieurs animations créatives et musicales. A commencer par l'ouverture du week-end marquée par les concerts des Frères Jacquard, Micheline and the Michels, et Dj Lily Pourrie.

Le samedi après-midi s'est adressé à un public familial avec plusieurs démonstrations artisanales, des ateliers participatifs où chacun a pu s'essayer aux joies du cirque, du théâtre d'improvisation et aux palets bretons, mais aussi des contes, spectacle, maquillage... puis un apéro musical avec La P'tite Equipe.

Pour clôturer le festival, qui a réuni pas moins de 700 visiteurs, les groupes Safina et Faranumé ont mis la soirée en musique, sous les couleurs d'un duo de peintres : les Charpentiers.

Précisons enfin que le festival a été porté pendant deux jours par de nombreux bénévoles volontaires et souriants. L'entrée sur le site était à prix libre pour ce festival autofinancé à 100%, et l'intégralité des recettes a été reversée aux artistes et aux intervenants.



L'équipe de Vitamine P

Club Saint Médard



Le Club Saint-Médard a le plaisir de ne pas vous souhaiter un joyeux Noël puisque c'est déjà passé, mais une bonne et heureuse Année 2016.

Nos meilleurs vœux de bonheur et santé à toutes et tous.

Comme vous pouvez le voir sur la photo ci-dessus, nous étions 80 convives pour notre repas de fin d'année, qui a réuni non seulement les adhérents Clastrois, mais Blaconnais, Aoustois et Crestois.

En effet notre Club est ouvert à tous ceux qui ont envie de rencontrer parents, amis, ou voisins.

A ceux qui se sentent isolés ou qui ont besoin d'oublier la télévision, et qui aiment jouer aux cartes, aux boules ou aux jeux en société, nous leur disons rejoignez-nous ! Nous vous accueillerons bien volontiers.

La journée a bien été préparée par les dirigeants et les bénévoles et surtout par les petites mains du Club qui ont fait toutes les décorations pour le grand plaisir des invités.

Chants et histoires ont apporté tout au long de l'après-midi l'animation nécessaire à une ambiance conviviale.

C'est après cette journée festive, que chacun est retourné chez lui sans oublier de prendre le calendrier et le programme 2016, ses papillotes et le journal du Club.



Jean-Pierre Soual - Président du Club

Côté social

Il fait bon vivre avec l'ADMR Le Vellan

Deux évènements ont particulièrement marqué l'automne 2015 à l'ADMR Le Vellan : le goûter, le 16 octobre, et le traditionnel repas ravioles, du 8 novembre, deux belles réalisations au profit des bénéficiaires, de leurs parents, enfants et amis.

Le goûter a eu lieu à Beaufort où une bonne vingtaine de bénéficiaires se retrouvait à la salle polyvalente à 15 heures. Ils sont venus là un peu par habitude, pour y retrouver des connaissances, découvrir de nouveaux visages, passer un bon moment hors de chez soi et pour d'autres encore, à n'en pas douter, profiter des savoureuses pâtisseries préparées par les bénévoles. Comme il devient difficile alors de se séparer à la fin de l'après-midi !

Ce fut une belle fête avec la foule des grands jours au rendez-vous du repas ravioles le dimanche 8 novembre à midi. Pensez-donc, près de 160 convives ! Le repas préparé par un traiteur était servi pour la première fois dans la grande salle des fêtes de Mirabel-et-Blacons, magnifiquement arrangée et décorée en cette occasion. Les bénévoles au service des convives réussirent par leur zèle à faire de cette journée un franc succès. Il faut dire aussi que la poularde aux ravioles est toujours le mets apprécié pour lequel on se presse à cet évènement. De même que le plaisir de partager un moment où l'on se retrouve entre amis rend la fête joyeuse et conviviale. Dès la fin du repas, la salle alors se laisse bercer au son de « quelques petites notes de musique » et d'autres fort belles chansons du répertoire français, joliment interprétées par la chorale de la Gervanne, invitée à se produire à cette occasion. Puis arrive le très attendu tirage de la tombola avec de nombreux lots. Nombreux sont les heureux gagnants, certains d'entre eux plusieurs fois de suite. Allez savoir pourquoi eux !?

Ce 8 novembre 2015 fut donc une belle journée ensoleillée, au dehors comme dans la salle, et plus encore, dans les cœurs ravis d'avoir passé un si bon moment.

ADMR Le Vellan Repas Ravioles



8 novembre 2015

Association Vivre à Domicile

L'Association Vivre A Domicile est née le 1er juillet dernier de la fusion entre l'Association Dioise d'Entraide Sociale et l'Association d'Aide à Domicile d'Aouste sur Sye. Elle propose des interventions d'aide et d'assistance à domicile pour les personnes âgées, handicapées, fragilisées et les familles en difficulté, sur les territoires du Diois et du Crestois.

En fusionnant, des économies sont réalisées grâce à la mutualisation et de nouvelles prestations sont proposées. Par exemple, cette association intervient désormais pour de l'aide aux familles sur Aouste-sur-Sye et ses environs.

L'accès et la qualité des services rendus aux bénéficiaires sont les principales préoccupations de cette nouvelle association et de ses 80 salariés.



Locaux de l'association « Vivre à Domicile »

L'association d'aide à domicile d'Aouste-sur-Sye est devenue

association vivre à domicile

vallée de la drôme - diois

Tous les services **au domicile**



Accompagnement de vie quotidienne

Aide aux tâches domestiques
et aux activités sociales

Soutien suite à une maternité,
une sortie d'hospitalisation

Association Vivre A Domicile

Pace Gabriel Bonnard - 26400 AOUSTE SUR SYE

Tél: 04 75 25 06 75

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et le mardi après-midi de 14h00 à 17h00.

Sous les platanes, une agréable terrasse...



« Ça ne marchera jamais... », petite phrase maintes fois entendue au détour d'une conversation entre personnes bien intentionnées. Il faut dire que nous en avons vu passer d'enthousiastes gérants qui connurent diverses fortunes et se lassèrent aussi vite que fond un esquimau sur une terrasse le 14 juillet (le miko pas le scandinave...).

Et puis et puis voilà t'y pas qu'un couple de gardois, Flo et Fred, motards notoires, reprirent l'affaire courant mars, laissant derrière eux leur bar-PMU et la région économiquement sinistrée d'Alès, souhaitant vérifier si la légendaire douceur de vivre Clastroise était une réalité .

Dès leur arrivée, nos sympathiques gérants ont su gagner la confiance de l'autochtone, proposant dès potron-minet pains et journaux, bar, restauration, et les fameuses moules frites du samedi midi. Alors j'entends de ci de là nos langues de p.. vipères « trop facile, seul sur la place et gnagnagna... » Que nenni que nenni, le Clastrois tel un enfant trop gâté est devenu difficile, moules fraîches et frites maisons, que le ramage se rapporte au plumage, bref si la perfection est de se monde, elle se doit d'être Piégrolaise .

Sachant que le succès d'un tel commerce est proportionnel à la qualité des animations qu'il propose, nos amis ne manquent ni d'idées ni d'initiatives. Tout au long de l'année, une succession de concerts, fête de la musique, soirées à thème, paëlla, gardiane de taureau, concentration motos, véhicules anciens, happy hour du vendredi soir, connurent un succès fort mérité, parfois aidé de la sympathique équipe de vitamine P.

Pour 2016, de nombreux projets sont en gestation, outre les animations 2015 qui seront reconduites, les tourtereaux bossent sur l'organisation d'un marché artisanal à partir du printemps ainsi qu'un événement moto, course et concert pour le mois de mai avec l'aide d'une célèbre revue motarde. Aussi souhaitons que l'accouchement soit sans douleur, peu importe le sexe des enfants pourvu que ce soit une réussite, et que nos deux jeunes mariés, et oui l'Événement eut lieu en juin, pérennisent enfin notre seul commerce rescapé de l'ère post industrielle .

Longue vie au Bistrot du Solaure, pour toute réservation : 09 54 64 93 46

BISTRO LE SOLAURE
PIÈCE DE L'ÉQUIPE — 26400 — DIEZES-LES-CLASTROIS

Lundi 13 juillet 2015
A L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE

**~BAL~
POPULAIRE**

Avec l'incontournable duo Lucy et Raphaël

Une Gardiane de Taureau ainsi que des frites Maison vous seront
servies à partir de 19 heures au Restaurant.
18 euros, dessert compris.
Réservation conseillée !

Un Barbecue vous sera également proposé par l'association Clastroise
Vitamine-P sur la Place de l'Église.

Entrée Libre. Stationnement interdit dans le centre du Village
pendant les festivités.

**BARBECUE
VITAMINE**

Le Bistrot du Solaure
09 54 64 93 46

VENEZ
NOMBREUX
ET
NOMBREUSES



Télévision Numérique Terrestre

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition. Etes-vous prêts ?

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?

LE 5 AVRIL 2016,
LA TNT PASSE À LA HAUTE
DÉFINITION



Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :



Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site recevoirlatnt.fr.

Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD

Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur

Deux types d'aides sont prévus :

* L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ;

* L'assistance de proximité : c'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site www.recevoirlatnt.fr ou en appelant le 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local).

Calendrier des manifestations des associations - 2016

Association	Date	Animation	Occupation
A. C. C. A.	6-févr.	Repas de la chasse	restaurant
	26-mars	repas Drailles	CRA + salle bleue
	24-juin	assemblée générale	C.R.A.
	13-août	Permanence permis	Aire Sportive de 8h30 à 11h00
	27-août	Permanence permis	Aire Sportive de 8h30 à 11h00
Amicale des Ecoles	6-févr.	Repas choucroute	CRA + salle bleue
	5-mars	Loto	CRA + salle bleue
	18-19-mars	Théâtre	Salle polyvalente à Mirabel et Blacons
	25-juin	Fête des écoles	aire sportive + CRA
	1-juil.	repas de clôture	CRA
	22-sept.	Assemblée Générale	CRA
	26-nov.	loto	Salle polyvalente à Mirabel et Blacons
Basket Piégros-La Clastre	16-avr.	50 ans du Basket	CRA + gymnase
	3-juin	Assemblée Générale	CRA
	2-3 et 4 sept.	Vogue des croulants	C. R. A. + Salle Bleue + R. S. I.
	11-déc.	Marché de Noël	CRA + salle bleue
Club Saint Médard	27-janv.	assemblée générale	CRA + salle bleue
	carnaval	Gouter avec les écoles	CRA
	20-mars	Loto	C.R.A. + salle bleue
	15-avr.	repas ou voyage	C.R.A. + salle bleue
	29-juin	Repas de clôture	C.R.A. + salle bleue
	5-nov.	Concours de Belote	C.R.A. + salle bleue
	14-déc.	repas de Noël	C.R.A. + salle bleue
	Les mardis	marche à pied	Place de la Fontaine
	les mercredis	divertissements	CRA de 14h00 à 18h00
Commune de Piégros	7-janv.	Vœux du Maire	C.R.A. + salle bleue
	8-mai	Cérémonie du 8 mai	C.R.A.
	15-juil.	Donneurs de sang	C. R. A. + salle bleue de 16h30 à 19h00
	11-nov.	Cérémonie du 11 novembre	C.R.A.
Les Balcons de la Drôme	12-juin	Les Balcons de la Drôme	C. R. A. + Salle Bleue + Aire Sportive + Place
Saint Julien des 3 Becs	16-mai	pèlerinage à Saint-Médard	(lundi de pentecôte)

Association	Date	Animation	Occupation
Commune de Piégros	7-janv.	Vœux du Maire	C.R.A. + salle bleue
Club Saint Médard	27-janv.	Assemblée Générale	C.R.A. + salle bleue
A. C. C. A.	6-févr.	Repas de la chasse	restaurant
Amicale des Ecoles	6-févr.	Repas Choucroute	CRA + Salle bleue
Amicale des Ecoles	5-mars	Loto	CRA + salle bleue
Amicale des Ecoles	18-19-mars	Théâtre	Salle polyvalente de Mirabel et Blacons
Club Saint Médard	20-mars	Loto	C.R.A. + salle bleue
ACCA	26-mars	Repas Drailles	CRA + salle bleue
Club Saint Médard	carnaval	Gouter avec les écoles	C.R.A.
Club Saint Médard	15-avr.	Repas ou voyage	C.R.A. + salle bleue
Basket Piégros-La Clastre	16-avr.	50 ans du Basket	C.R.A. + gymnase
Commune de Piégros	8-mai	Cérémonie du 8 mai	C.R.A.
Saint Julien des 3 Becs	16-mai	Pèlerinage à St Médard	(lundi de pentecôte)
Basket Piégros-La Clastre	3-juin	Assemblée Générale	CRA
Les Balcons de la Drôme	12-juin	Les Balcons de la Drôme	C. R. A. + Salle Bleue + Aire Sportive + Place
A. C. C. A.	24-juin	Assemblée Générale	C.R.A.
Amicale des Ecoles	25-juin	Fête des écoles	Aire sportive + CRA
Club Saint Médard	29-juin	Repas de Clôture	C.R.A. + salle bleue + RSI
Amicale des Ecoles	1-juil.	repas de clôture	C.R.A.
Commune de Piégros	15-juil.	Donneurs de sang	C. R. A. + salle bleue
A. C. C. A.	13-août	Permanence permis de chasse	Aire Sportive de 8h30 à 11h00
A. C. C. A.	27-août	Permanence permis de chasse	Aire Sportive de 8h30 à 11h00
Basket Piégros-La Clastre	2-3 et 4 sept	Vogue des croulants	C. R. A. + Salle Bleue + R. S. I. + Aire Sportive
Amicale des Ecoles	22-sept.	Assemblée Générale	CRA
Club Saint Médard	5-nov.	Concours de belote	CRA + salle bleue
Commune de Piégros	11-nov.	Cérémonie du 11 novembre	C.R.A.
Amicale des Ecoles	26-nov.	Loto	à Mirabel et Blacons
Basket Piégros-La Clastre	11-déc.	marché de Noël	CRA + salle bleue + place de la Fontaine
Club Saint Médard	14-déc.	Repas de Noël	C.R.A. + salle bleue + RSI
Club Saint Médard	mardis	Marche à partir de 13h30	Place du village
Club Saint Médard	mercredis	Pétanque - jeux divers	CRA 14h00 - 18h00

État Civil - 2015

Naissance



Éléonor AMERGER, née le 29 décembre 2014 à
Guilhaumand-Granges
domiciliée au quartier Les Grandes Bories

Baptiste DONGER, né le 30 décembre 2014 à
Valence
domicilié au village

Jocelyn ALAIZE, né le 5 février à Valence
domicilié quartier Les Versannes

Louis CARRÉ, né le 28 février à Die
domicilié rue du Solaure

Ninelle PINGARD CHOPART, née le 4 mai à Die
domiciliée quartier de Pigeovent

Nathéïs BOURSON, né le 15 juin à Montélimar
domicilié au quartier de la Condamine

Marius LE DRAPPIER, né le 7 juillet à Valence
domicilié rue du Solaure

Mathilda MAGNAN BERGE, née le 1^{er} octobre à
Valence
domiciliée quartier Les Morins

Mathis EYMERY, né le 5 octobre à Valence
domicilié quartier Le Serre

Manon MAS, née le 10 décembre à Guilhaumand-
Granges
Domiciliée quartier La Condamine

Mariage



Nicolas BÉRANGER et Michelle RUIZ LUZURIAGA
le 31 décembre 2014

François LAMBINET et Nathalie EISENBERG
le 31 janvier

Olivier TOUCHAT et Amandine ARNAUD
le 29 août

Hocine BOUGUERRA et Anna MALYUGINA
le 9 septembre

Décès



Catherine HUSSON épouse COUTIER (59 ans),
le 3 janvier à Crest

Madeleine LANTHEAUME veuve ARGOUUD (88 ans),
le 14 février à Crest

Joël REYNAUD (70 ans), le 16 février à Crest

Marguerite MELZANI veuve BOUVAT (72 ans),
le 7 mars à Valence

Yvette BERGIER veuve AUBERT (91 ans), le 20 mars
à Piégros-La Clastre

Gaspar MAURIN (11 mois), le 10 avril à Bron

Paulette RAMUS veuve BERGIER (93 ans),
le 29 avril à Crest

René LANTHEAUME (94 ans), le 18 décembre Nyons

Par ailleurs, nous avons appris le décès de Marcelle
LARGARDE veuve DESVIDEAUX (85 ans),
le 10 décembre à Crest

Point info

Nos amis les abeilles

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans , du 1^{er} novembre au 29 février

Comment déclarer ses ruches ?

- par internet sur le site www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

- par papier en retournant le document Cerfa n° 13995*02 à l'adresse suivante : Groupement de Défense Sanitaire – 251 rue de Vaugiraud – 75732 PARIS Cedex 15

Merci pour les abeilles !



Halte au Bruit

Conformément à l'arrêté préfectoral 2015183-0024 du 2 juillet 2015, un certain nombre de mesures sont prévues pour lutter contre le bruit

Il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...) ne peuvent être effectués que de

8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au samedi,

ils sont interdits les dimanches et jours fériés.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Chiens et chats : Un poil de civilité

Suite à une recrudescence de chiens et chats errants, il est rappelé que la divagation de ceux-ci est interdite. La divagation peut être à l'origine de troubles à l'ordre public :

- Accidents, tels que morsures, accidents de circulation,
- Dégradation de biens privés ou publics (fouille des containers à ordures ménagères,.....)
- Aboiements intempestifs
- Déjections sur les trottoirs, jardins publics, parkings et près des écoles
- Destruction de nombreux espèces d'oiseaux (par les chats).



Sont considérés comme en état de divagation, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, ou de la garde et de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance supérieure à 100 mètres (art L.211-23 du code Rural).

De même, plusieurs plaintes sont arrivées en mairie au sujet de la prolifération de chats, notamment dans certains quartiers de notre commune.

Comme chacun le sait, les chats se reproduisent facilement, jusqu'à trois portées par an, et jusqu'à six ou sept chatons par portée, soit une vingtaine de naissances par an. Cette prolifération constitue la nuisance principale. Aussi, il est demandé aux propriétaires de chats laissés libres, de faire stériliser les femelles, et castrer les mâles par un vétérinaire.

Posséder un animal ne consiste pas seulement à se faire plaisir, à soi-même, ou à ses enfants. Mais plutôt, en tant que propriétaire, à être tout simplement responsable.

Gilles Magnon
Maire de Piégros-La Clastre

et son Conseil Municipal

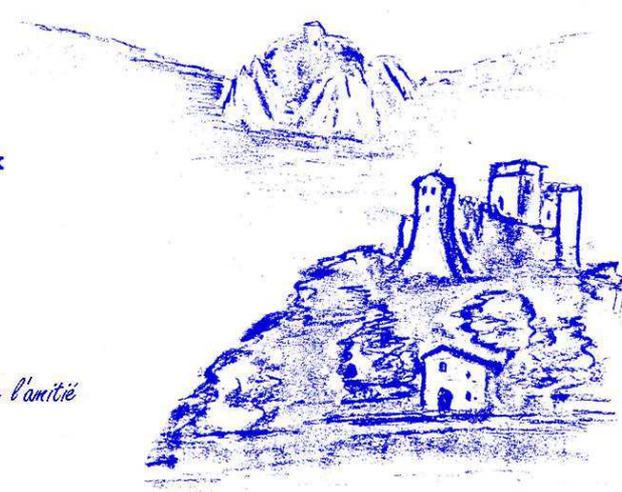
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année

20¹⁶
20¹⁵

et vous invitent à la célébrer autour du verre de l'amitié

jeudi 7 janvier 2016 à 18h30

Centre Rural d'Animation de Piégros-La Clastre

Une illustration en style croquis d'un village médiéval construit sur une colline. On voit des maisons à toits de tuiles, une tour de guet et des remparts. En arrière-plan, on aperçoit des montagnes.

Retrouvez votre revue municipale en couleur sur le site internet : mairie-piegrosclastre.fr

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Mardi : 14h00 – 17h00 ; Mercredi : 09h00 – 12h00 ; jeudi : 14h00 – 17h00

Vendredi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h30

☎ 04.75.40.01.04. / 📠 04.75.40.06.55.

✉ mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr / site internet : www.mairie-piegrosclastre.fr